

### SKI CLUB CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

### Année 2025/2026

# Dossier d'inscription

## 

#### **IMPORTANT:**

- Cette année, les inscriptions et les règlements sont effectués uniquement auprès du club et non plus en ligne sur le site de la FFS. L'inscription est prise en compte après dépôt d'un dossier papier complet accompagné du règlement par chèque, espèces ou virement => voir RIB en page 2.
- Date à noter: la remise du matériel aura lieu le MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025 au local du ski-club à Ancelle (sous-sol des salles polyvalentes Pré Joubert). Le matériel sera remis uniquement sur présentation d'un chèque de caution.
- Il est désormais possible pour les enfants non licenciés les années précédentes d'effectuer une séance découverte avant de s'inscrire, sous réserve que les familles se procurent le matériel adéquat et prennent un « pass découverte » (7€) auprès de la FFS. Pour toute précision, les familles intéressées peuvent contacter le club par mail à contact@club-skidefond-champsaur.fr
- Les séances auront lieu le mercredi matin pour les élèves de maternelle/élémentaire, et le mercredi après-midi pour les collégiens/lycéens. L'inscription est possible pour les enfants nés en 2021 et avant.
- Pour les inscriptions pour les activités autres que le ski (kayak, escalade, VTT, biathlon...) voir le programme.

Adhésion au club : (sauf inscription à l'année)	10 €
Licence FFS:  L'achat d'une licence FFS est obligatoire pour pouvoir participer aux activités proposées par le club. Vous avez le choix entre une licence loisir ou compétition, avec	N° de licence (pour les adhérents déjà licenciés auparavant) :
différents niveaux d'assurance. Merci de nous communiquer ci-contre le type de la licence choisie et son montant.	Type de licence (avec assurance éventuelle) choisie pour 2025/26 :
Toutes les informations et tarifs sont disponibles en ligne sur le site du ski club (dès que connu) et sur le site de la FFS. <a href="https://ffs.fr/nos-licences/">https://ffs.fr/nos-licences/</a> ou via l'hyperlien :  Les différents types de licences de la FFS  Attention, le montant à prendre en compte est indiqué dans la	Montant de la licence (+assurance éventuelle) choisie :
dernière colonne du tableau !  Exemple : licence jeune loisir sans assurance (responsabilité civile uniquement) = x € + assurance primo = xx €	
➤ Informations sur les garanties d'assurance proposées par la FFS :  https://ffs.fr/garanties-dassurance/ ou via l'hyperlien :  Garanties d'assurance - FFS  Attention : Biathlon : licence compétition nécessaire à partir de U13	
Forfait pour l'accès aux pistes  Le forfait est obligatoire sur l'ensemble des domaines nordiques du département à partir de l'âge de 5 ans.	Pour ceux qui ont un support magnétique de l'an dernier valable :  >>>> Enfants nés de 2007 à 2016 : 15€
Nordic Alpes du Sud propose des prix très abordables pour les licenciés des clubs, pour des forfaits massifs valables sur l'ensemble des sites nordiques des Alpes du Sud :  - Gratuité pour les enfants nés en 2016 et après ;  - 15€ pour les jeunes nés de 2006 à 2015.	⊔ Enfants nés en 2017 et après : 0€ 3€□ N°DAG :
L'achat d'un support magnétique pour le forfait est également obligatoire, y compris pour les enfants qui bénéficient de la gratuité du forfait. Le support coûte 3€ et il est réutilisable.	support magnétique de l'an dernier :  + 3€ pour l'achat du support (qui pourra être réutilisé l'année suivante)
Cycle VTT	□ 60€
Cycle ski	□ 80€
Cycle biathlon (à partir de U11)	□ 120€
Cycle Escalade	□ 60€
Cycle eaux vives	□ 60€
Inscription à l'année (vtt, ski, biathlon + 1 cycle printemps)	□ 300 € (possibilité de paiement en 3 fois)
PASS SPORT	N° PASSPORT (lisible) :
Vous pouvez utiliser un PASS SPORT au sein du club. Pour cela, merci de nous indiquer le numéro de façon lisible!	- 70€
Total à régler au club	€
Cotisation + licence choisie + cycle (- 70€ si PASS SPORT)	
+ Caution pour prêt du matériel pour la saison (skis – chaussures – bâtons)	Chèque de caution de : 50€ Pour les élèves de section collège : 100€

### A REMPLIR : DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e)	agissant en qualité de représentant	
légal de l'enfant	autorise l'Association à prendre mon	
enfant en photo ou vidéo, à utiliser ce supp	port pour une publication sur tout support	
d'information (site internet du club, journaux) r	elatif à la promotion des activités du club.	
Conformément à la loi relative à l'informatique, a	aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux	
documents établis par l'association est garanti, de même que le droit de retrait.		
	Date et signature du représentant légal :	
	and or orginature and representative again	

### RIB DU CLUB pour les règlements par virement Merci de préciser, a minima dans l'objet du virement le nom et prénom de l'enfant :

IBAN: FR76 1130 6000 6264 1360 1905 080

**BIC: AGRIFRPP813** 

Ce dossier d'inscription complet (1 par enfant) est à apporter lors de l'Assemblée générale le 24 septembre ou à envoyer ou déposer à l'adresse ci-dessous avant le 31 octobre 2025 :

Ski Club Champsaur Valgaudemar - Biocoop la Juncha - Lieu-dit La Garenne 05260 St Jean St Nicolas